

Procès-verbal de la réunion tenue le mardi 27 mai 2014 à 18h30 à Bruxelles.

RÉF: CDWP/14.04/WG

**Présents:** VZF: Freddy HOSTE – Tomas CASSIMAN  
FFBN: Pierre GEERAERTS – Billy WILLIAMS  
Wouter GEORGES, secrétaire général

### 1. **Approbations PV réunions précédentes CDWP 18.02.2014 & 25.03.2014**

Les procès-verbaux néerlandais sont lus et approuvés.

W. GEORGES tient à s'excuser pour le retard de la version française de ces deux procès-verbaux. Ils ne sont pas encore traduits et rédigés définitivement mais les procès-verbaux seront transmis aux membres de la Commission de Discipline au plus vite que possible.

### 2. **Courrier:**

La Commission de Discipline a pris connaissance du courrier suivant ou de l'information suivante:

- Procès-verbaux réunions Commission Centrale des Arbitres 11.03.2014 & 08.04.2014, avec quelques remarques sur les sanctions disciplinaires prononcées par la CDWP. La CDWP rappelle son intention d'introduire une punition plus sévère dans le tableau des sanctions automatiques pour tout cas spécifique d'agression physique envers l'arbitre. En outre la CDWP envisage également la réduction de la période de récidive de 2 ans à 1 an.

### 3. **Examen rapports arbitres**

#### 3.1. **Match 7045/U17 ENL – JESPO AZSC du 27/04/2014: rapport arbitre WILLEMS**

La Commission de Discipline a pris connaissance de la feuille de match et du rapport de l'arbitre J. WILLEMS.

La Commission de Discipline confirme la sanction automatique de **1 match** pour le joueur **Cedric VANHOLME (JESPO AZSC)** pour carte rouge (mauvaise conduite). Pas de récidive = pas de suspension supplémentaire.

#### 3.2. **Match 6202/ U20 RSCM – MZV du 04 /05/2014: rapport arbitre CELIE**

La Commission de Discipline a pris connaissance de la feuille de match et du rapport de l'arbitre R. CELIE.

La Commission de Discipline confirme la sanction automatique de **1 match** de toutes fonctions officielles pour le coach **Maarten DE BOLSTER (MZV)** pour carte rouge (mauvaise conduite). Pas de récidive = pas de suspension supplémentaire.

#### 3.3. **Match 2339/SH II R GZV-RBP du 17/05/2014: rapports arbitres MOERMAN & LAMONTAGNE**

La Commission de Discipline a pris connaissance des feuilles de match et des rapport des arbitres D. MOERMAN et JF. LAMONTAGNE.

La Commission de Discipline confirme les sanctions automatiques de **2 matches** pour les joueurs **Ken DE WILDE (GZV)** et **Alberto ZATTI (RBP)** pour brutalité (coups volontaires dessus de l'eau). Pas de récidive = pas de suspension supplémentaire.

La Commission de Discipline confirme la sanction automatique de **1 match** de toutes fonctions officielles pour le coach **Frank DE VOGELAERE (GZV)** pour carte rouge (multiples contestations des décisions arbitrales). Pas de récidive = pas de suspension supplémentaire.

#### 3.4. **Match 1058/SL ENL – CCM du 17/05/2014: rapport arbitre DESRUMAUX**

La Commission de Discipline a pris connaissance de la feuille de match et du rapport de l'arbitre V. DESRUMAUX.

La Commission de Discipline confirme la sanction automatique de **2 matches** pour le joueur **Clément LECOQ (ENL)** pour brutalité (coup de pied volontaire). Pas de récidive = pas de suspension supplémentaire.

#### 3.5. **Match 2348/SH II R MZVA – SCC van 24/05/2014: rapports arbitres MOERMAN & BLEYAERT**

La Commission de Discipline a pris connaissance des rapports des arbitres D. MOERMAN et P. BLEYAERT. La feuille de match n'est pas disponible à la séance.

La Commission de Discipline confirme les sanctions automatiques de **2 matches** pour les joueurs **Aron HAWINKEL (MZVA)**, **Olivier SARTOR (SCC)** et **Emilio CAITA (SCC)** pour brutalité (coups de poing volontaires). Pas de récidive = pas de suspension supplémentaire.

### 4. **Divers:** nihil

Le rapporteur, Wouter GEORGES, Secrétaire-général

Prochaine réunion Commission de Discipline Water-polo:  
À FIXER (SEP/OCT 2014 – 18h30 - BUREAU FEDERAL BRUXELLES)